



**L’Institut français du Maroc, site de Casablanca
recrute**

1 Chargé(e) de mission de coopération éducative

Poste en CDI

Date prévisionnelle de recrutement : 03 novembre 2025

Contexte :

Sous l’autorité du Directeur de l’Institut français du Maroc - site de Casablanca en lien avec l’Attachée de coopération éducative basée à Rabat et l’Attachée de coopération pour le français zone sud basée à Casablanca, le/la chargé(e) de mission de coopération éducative assure les missions suivantes :

Missions :

- Mise en œuvre et la déclinaison locale de la stratégie 2024-2027 de coopération éducative élaborée par le service de coopération éducative et linguistique ;

- Co-élaboration, organisation, coordination de la mise en œuvre, du suivi et de l’évaluation des actions de formation élaborées au bénéfice des personnels pédagogiques marocains (enseignants, formateurs, inspecteurs), en lien avec les besoins identifiés auprès des acteurs éducatifs locaux, notamment les AREF ;

- Expertise et conseil aux établissements locaux partenaires enseignant le français et en français. Renforcement de l’environnement francophone pour les élèves ;

- Recherche et mise en place de partenariats, suivi de l’exécution des conventions avec les partenaires éducatifs locaux, notamment les institutions de formation initiale des enseignants (ENS, CERMEF, départements universitaires) ;

- Promotion et participation aux grands événements culturels nationaux et locaux (Comme des grands, Cigogne volubile, spectacles, projections, expositions, conférences, visites de la médiathèque, projets Mathafi, et Madrassati – Micro-folies) au bénéfice des élèves et enseignants de l’AREF de Casablanca-Settat ;

- Gestion budgétaire et administrative des crédits délégués de la Coopération éducative à Casablanca. Préparation du budget annuel en fonction du plan d’action, suivi des dépenses, archivage des documents afférents aux différents projets.

Il/elle veille également à la promotion et à la diffusion de la langue française au travers des différentes activités proposées par l’Institut français (spectacle vivant, cinéma, expositions, animations en médiathèque, stages, rencontres, cours de français et certifications) en mobilisant des établissements et des élèves. Il/Elle est également force de proposition pour animer chaque année le mois de la Francophonie et la journée internationale des professeurs de français (JIPF) en lien avec le centre de langues et la programmation culturelle de l’antenne de Casablanca.

Il/elle concourt en tant que de besoin à l’exécution des tâches administratives nécessaires au bon fonctionnement du service de coopération éducative et linguistique de l’Institut français.

Profil et expérience

Niveau d’études supérieures Bac+4/5, de préférence en français langue étrangère

Toutes les références sont susceptibles d’être vérifiées.

Connaissances souhaitées :

- Parfaite maîtrise du français (parlé, lu, écrit) indispensable, la maîtrise de l’arabe est un atout ;
- Bonne connaissance du système éducatif marocain ;
- Bonne connaissance des enjeux éducatifs et interculturels au Maroc, des principes de la réforme éducative en cours et des acteurs éducatifs au Maroc ;



- Compétence avérée en pédagogie et didactique du français, notamment français langue étrangère ;
- Ingénierie de formation : élaborer et piloter un plan de formation ;
- Bonne maîtrise des logiciels de bureautique et des outils numériques éducatifs ;
- Expérience dans un poste similaire hautement souhaitable.

Savoir-faire :

- Communiquer dans un contexte culturel marocain ;
- Concevoir, piloter et évaluer des projets sur les plans pédagogique, budgétaire et logistique ;
- Savoir élaborer et gérer un budget ;
- Intégrer son travail au sein d'une équipe disciplinaire ou interdisciplinaire ;
- Aptitude à l'innovation pédagogique (veille, suivi, expérience) ;
- Aptitude à l'animation et maîtrise de l'intégration des activités culturelles dans la production pédagogique ;
- Favoriser la mise en place de passerelles langue-culture à l'intention des partenaires de la coopération, notamment à travers la programmation culturelle de l'IF Casablanca.

Qualités personnelles :

- Dynamisme et esprit d'initiative ;
- Autonome, responsable, sens du service public ;
- Rigueur et sens de l'organisation/planification ;
- Sens de l'écoute et de la diplomatie ;
- Qualités rédactionnelles ;
- Capacité à travailler en équipe interculturelle et en réseau ;
- Mobilité et disponibilité.

Exigences du poste :

Déplacements au sein de l'AREF et ses directions provinciales.

Respect des institutions et coutumes locales.

Conditions de recrutement

Date prévisionnelle de recrutement : 03 novembre 2025

Recrutement en CDI, soumis à une période d'essai de 3 mois éventuellement renouvelable une fois.

Rémunération mensuelle : niveau 5 échelon 1, soit un salaire mensuel brut de 14 337.45 MAD conformément à la grille des salaires de l'IFM.

Le dossier de candidature doit obligatoirement comprendre : CV + photo, lettre de candidature, copies diplômes, copie de la carte nationale d'identité ou copie de la carte de résidence obligatoire.

A adresser uniquement par voie électronique sous référence **« IFCASA CDM COOP » pour le 30 août 2025** délai de rigueur l'adresse suivante :

recrutementcasa@ifmaroc.com

Note : Seuls les candidats sélectionnés seront contactés.

"L'Institut français du Maroc est un espace de dialogue unique entre la France et le Maroc dans les domaines de la culture et du savoir. Il œuvre à la diffusion culturelle sur l'ensemble du territoire marocain et accompagne la production de projets innovants dans les domaines artistique, numérique ou universitaire. Avec son budget et ses ressources humaines comme immobilières, il est le plus grand établissement culturel français dans le monde.

L'Institut français du Maroc accorde une grande importance à la qualité de l'environnement de travail et à l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle. Il est particulièrement attaché à l'égalité et à la diversité des profils et des compétences.

Enfin, l'Institut français du Maroc propose une offre salariale attractive (politique de rémunération, durée de travail, jours de congés et chômés, mutuelle, accès à la formation dont aux certifications françaises), de même qu'une politique sociale en direction des agents (accès gratuit aux cours de langue, médiathèque...)."